

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos ventes sont régies par les présentes conditions générales. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle ou écrite de notre Société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente « CGV ». Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre Société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que notre Société ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes CGV, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions. Ces conditions générales régissent la vente de nos matières premières aromatiques et produits dérivés ainsi que de prestations de type fabrication, accompagnement agricole, contrôle qualité, développement technique, communication (liste non exhaustive).

### Article 1 - COMMANDES :

Les commandes qui sont adressées à notre Société, directement ou par l'intermédiaire d'un de nos représentants ou employés, ne sont définitives que sous réserve d'une confirmation écrite des termes de la commande par notre Société. Un accusé de réception d'un bon de commande ne saurait être considéré comme une acceptation ferme et définitive de la commande ; de même l'absence de réponse à un bon de commande ne saurait être considérée comme une acceptation implicite du bon de commande par notre société. Toute commande entraîne acceptation sans réserve de la part de l'acheteur des présentes conditions. Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à la Société avant expédition des produits.

### Article 2 - LIVRAISONS :

La livraison est effectuée soit par délivrance à un transporteur, soit par simple avis de mise à disposition. Si cette livraison est retardée pour une raison indépendante de notre volonté, elle sera réputée avoir été effectuée à la date convenue. Sauf convention expresse, nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'acheteur ne pourra se prévaloir d'un retard pour annuler la commande, refuser la marchandise ou réclamer des dommages et intérêts. En cas de livraisons successives, le défaut ou l'insuffisance d'une livraison est sans incidence sur les autres livraisons. Les cas fortuits ou de force majeure déchargent notre Société de son obligation de livrer, ils autorisent l'annulation de tout ou partie de la commande, sans que l'acheteur puisse réclamer des dommages et intérêts, ou refuser l'exécution partielle de la commande.

Sont considérés comme cas fortuits ou de force majeure, nous libérant de notre obligation de délivrance, sans recours de l'acheteur : l'incendie, l'inondation, les bris de machine, les épidémies, la guerre, les émeutes, les grèves, le lock-out, les décisions administratives, les difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie, les incidents de fabrication, les perturbations dans les transports, et tout autre événement qui rend impossible ou ruineuse la poursuite de la fabrication ou la livraison de la marchandise.

### Article 3 – TRANSPORT – TRANSFERT DES RISQUES :

3.1 Tous les produits livrés voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur, quels que soient les conditions de la vente, leur mode de transport, les modalités de l'expédition et leur destination (France ou autres pays). Le transfert des risques intervient dès la sortie de nos usines.

3.2 En cas d'avarie ou de manquant, il appartient à l'acheteur seul, afin de sauvegarder ses droits vis à vis du transporteur, de faire toute constatation nécessaire, de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des produits et d'exercer seul son recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et suivants du Code du Commerce.

3.3 L'acheteur devra prendre possession des produits sans délai et à ses frais dès leur arrivée au lieu de destination par tout moyen à sa convenance.

### Article 4 - RESERVE DE PROPRIETE :

4.1 Sauf convention expresse, le produit vendu demeure notre propriété jusqu'à encaissement complet du prix et de ses accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Cependant, ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner, et pendant toute la durée de la réserve de propriété au bénéfice du vendeur.

Par conséquent, l'acheteur devra régler le montant du prix de la marchandise en cas de disparition de celle-ci par voie accidentelle ou non. L'acheteur veillera à ce que l'identification des produits soit toujours possible : il s'interdit d'enlever les emballages ou étiquettes apparaissant sur les marchandises existantes en nature dans ses stocks et non encore réglées.

4.2 En cas de défaut de paiement du prix total ou partiel, la vente pourra être résolue de plein droit.

4.3 Les acomptes versés seront conservés à la Société à titre de dommages et intérêts. Sauf le droit de faire état d'un préjudice supérieur, l'acheteur restituera à ses frais la marchandise vendue. A défaut de restitution immédiate, il suffira d'une Ordonnance sur requête du Président du Tribunal de Commerce pour obtenir cette restitution et la condamnation aux frais de reprise correspondants sur simple devis.

### Article 5 – DEVIS, PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT :

5.1 Sauf indication contraire spécifiée sur les devis en dessous des articles offerts et sauf vente entre-temps, la durée de validité de nos offres de prix est de 15 jours.

5.2 Nos factures comportent un minimum de facturation de 500 € (ou 750 US\$) par référence commandée. Pour toute ligne de facturation inférieure à 500 €, la différence par rapport au minimum de facturation sera facturée sous forme de frais administratifs.

5.3 Les prix facturés sont ceux mentionnés sur le devis ou à défaut sur l'accusé de réception du bon de commande. Nos prix seront majorés des taxes ou droits dont nous deviendrons redevables du fait de la vente et en fonction de la nature des produits.

5.4 Sauf accord expresse, les factures sont payables à 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture, à notre siège social.

5.5 Tout règlement intervenant au delà du délai fixé par les présentes CGV et après la date d'échéance portée sur la facture pourra entraîner de plein droit, sans mise en demeure et sans préjudice de dommages et intérêts éventuels :  
- l'exigibilité d'intérêts de retard, éventuellement majorés de la TVA, calculés à partir de l'échéance initiale au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal français.

- le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros  
- la faculté de suspendre ou d'annuler les livraisons en cours, sans préjudice de l'application de la clause de réserve de propriété.  
- l'exigibilité de garanties ou de modalités de paiement au comptant ou avant livraison pour les commandes en cours.  
- le paiement par l'acheteur des frais judiciaires consécutifs à toute action contentieuse.

5.6 En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure. L'acheteur devra rembourser tous les frais et honoraires occasionnés par le recouvrement des sommes dues.

5.7 Si la situation économique et financière de l'acheteur suscite des inquiétudes justifiées, la Société se réserve le droit de modifier les conditions de paiement pour les commandes en cours, en exigeant des garanties ou un paiement comptant avant livraison.

### Article 6 – GARANTIES ET CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS :

6.1 La garantie de la Société est strictement limitée au remplacement des produits contenus dans le conditionnement d'origine et qui seraient reconnus comme n'étant pas conformes à leurs spécifications. Dans le cas d'une livraison à un distributeur, la Société décline toute responsabilité dès lors que la capsule de sécurité du conditionnement aura été brisée.

6.2 Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre notre Société et l'acheteur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acheteur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Aucun échange ou reprise de marchandise ne sera effectuée au plus tard un mois après la livraison.

6.3 L'absence de réserves, lors de la réception de la marchandise par l'acheteur, éteint toute réclamation relative aux défauts apparents. Pour être prise en considération, toute autre réclamation de quelque sorte que ce soit, doit nous être transmise par écrit dans un délai de 10 jours suivant la réception de la marchandise, et avant toute mise en oeuvre ou cession de ladite marchandise.

Les marchandises reconnues défectueuses sont reprises ou échangées, à notre convenance, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

### Article 7 - CLAUSE RESOLUTOIRE DE PLEIN DROIT :

Si l'une des parties n'exécute pas son obligation, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre partie sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. La résolution prendra effet 8 jours après l'envoi de la mise en demeure restée infructueuse.

### ARTICLE 8 – DONNEES PERSONNELLES

Notre Société collecte et conserve les données personnelles transmises par ses Clients/Prospects de façon sécurisée grâce à des mesures de sécurité informatiques et physiques. Les données sont conservées dans des fichiers accessibles uniquement par les salariés de notre Société. En contactant notre Société, les Prospects, Clients et visiteurs du site internet acceptent que leurs adresse email, nom et prénom et informations relatives aux Produits ou Services demandés soient enregistrés par notre Société. Ces données sont utilisées d'une part pour envoyer les devis, des informations et mises à jour relatives aux commandes et d'autre part, des informations occasionnelles sur les gammes de produits de notre Société. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de notre Société chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Les personnes concernées ont à tout moment la possibilité de se désinscrire ou de faire effacer ou rectifier leurs données à l'adresse suivante : [data@elixens.com](mailto:data@elixens.com)  
Notre Société informe les personnes concernées de toute faille de sécurité et des mesures prises pour y remédier dans les 30 jours de sa survenance.

Les données personnelles traitées pour les finalités mentionnées ci-dessus sont conservées pour une durée conforme aux dispositions régissant nos activités en France en matière de prescriptions.

### Article 9 - JURIDICTION ET LOI APPLICABLE :

En cas d'interprétation différente entre la version française et la version anglaise, la version française des conditions générales de vente fera foi. Tout litige relatif au présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de ROMANS. Il sera fait application du droit français.

## GENERAL TERMS OF SALE

Our sales are governed by these general terms of sale. No special term shall prevail over these general terms of sale, referred to as « CGV » unless otherwise formally agreed in writing by our company. Therefore no term to the contrary claimed by the buyer shall be binding upon our company, unless otherwise agreed, whatever the time our company was made aware thereof. No failure by our company to avail itself at any time of any of these CGV clauses shall be construed as constituting a waiver of any right to avail itself later of any of the said clauses. These general conditions govern the sale of our aromatic raw materials and derived products, as well as manufacturing, agricultural support, quality control, technical development and communication services (non-exhaustive list).

### Article 1 – ORDERS:

Orders placed with our Company, directly or through one of our representatives or employees, are final, subject to our Company's written confirmation of the order including its terms. The mere acknowledgment, fax or e-mail receipt, of an order shall not be regarded as a firm and final acceptance of an order; in the same way, the lack of response to an order submission shall not be regarded as our Company's implicit acceptance of the order. Any order implies the buyer's unreserved acceptance of these terms. No change in, or termination of the order at the buyer's request shall be taken into account unless it reaches the Company before the products are sent.

### Article 2 – DELIVERIES:

The delivery is made either by handing over to a carrier, or through a simple notice of availability. Should the delivery be delayed for any reason beyond our control, it shall be deemed made on the agreed date.

Unless otherwise agreed, our delivery times are given for information only. The buyer shall not avail himself of any delay to cancel an order, reject the goods or claim damages. In the event of spread deliveries, no delivery failure or insufficiency shall have any effect on other deliveries. Fortuitous or force majeure events exempt our Company from its duty to deliver and allow it to cancel all or part of the order, without the buyer claiming damages, or rejecting part of the order.

The following events shall be considered as fortuitous or force majeure events exempting us from our duty to deliver, without any possible claim by the buyer : fire, floods, machine breakage, epidemics, ware, riots, strikes, lock-outs, administrative decisions, raw material or energy shortages, manufacturing incidents, transport disturbances, and any other event making the manufacturing or delivery of the goods impossible or excessively expensive.

### Article 3 – TRANSPORT – RISK TRANSFER:

3.1 All delivered products travel at the buyer's risks, whatever the sale terms, transport method, shipping terms or destination (France or other countries). The risk is transferred upon the goods leaving our plants.

3.2 In the event of damages or missing products, the buyer shall be responsible, in order to protect its rights with the carrier, for making any necessary complaint, confirming his reserves by registered mail with acknowledgement of receipt sent to the carrier within three days after the receipt of the products and initiating proceedings alone against the carrier, in accordance with articles 105 et seq. of the Business Code.

3.3 The buyer shall take possession of the products promptly and at his cost upon their arrival at destination, by any means at his option.

### Article 4 – RESERVATION OF TITLE:

4.1 Unless otherwise agreed, the product shall remain our property until the full payment or its price and related amounts. Any failure to pay upon any term may result in our claiming the goods.

However, these provisions do not prevent the transfer to the buyer upon delivery, of the product loss and damage risks, as well as of any damage that the products could cause, for the whole term of the reservation of title in favour of the seller.

As a result, the buyer shall pay the amount of the price of the goods even in the event of their disappearance, whether accident or not. The buyer shall ensure that the products are identified at all times: he shall refrain from removing any packaging or label affixed on any products existing in his inventory and whose price has not been paid.

4.2 In the event of any failure to pay the price in full or in part, the sale may be terminated by right.  
4.3 Installments paid shall be retained by the Company as damages. Unless he claims a higher loss, the buyer shall return the sold goods at his cost. Failing immediate return, the return shall be adequately ordered by an order of the Presiding Judge of the Business Court.

### Article 5 – QUOTATIONS, PAYMENT PRICE AND TERMS:

5.1 Except specified indication on quotations underneath quoted products and except actual sale in the interim time, validity of our offers is, from date of submission.

5.2 Our invoices entail a minimum billing amount per reference ordered which is fixed at 500 € (or 750 US\$). For all billing line inferior to 500 € (or 750 US\$), the difference on delta shall be added to the invoice as administrative fees.

5.3 The prices that we charge are those mentioned on the quote or failing this on the acknowledgment of receipt of the purchase order. Our prices shall be increased by taxes or duties that we may be liable for due to the sale, depending on the nature of the products.

5.4 Unless otherwise agreed, our invoices are payable on 45 days end of month term from date of issue, at our registered address.

5.5 Any payment made after the date set by these general terms of sale and after the term indicated in the invoice may result automatically, without any need for an injunction and without prejudice to possible damages:

- In late payment interests becoming immediately payable, and possibly increased by VAT, calculated from the initial term, at a rate of 3 times the french legal interest rate.
- The payment of a lump sum to cover expenses in the amount of 40 euros.
- The right to suspend or cancel current deliveries, without prejudice to the reservation of title clause.
- The application of guarantees or cash payment terms for current deliveries.
- Payment by the buyer of any legal cost resulting from any legal proceeding.

5.6 In the event of payment by bill of exchange, any failure to return the bill shall be deemed a refusal of acceptance and likened to a failure to pay. In the same way, in the event of spread payments, any failure to pay upon one single term shall result in the immediate payability of the whole debt, without any need for an injunction. The buyer shall reimburse all costs and fees resulting from the collection of owed amounts.

5.7 Should the buyer's economic and financial situation be cause for justified concerns, the Company reserves the right to change its payment terms for current orders, by demanding guarantees or cash payment prior to delivery.

### Article 6 – GUARANTEE AND PRODUCT USE CONDITIONS:

6.1 The Company's guarantee is strictly limited to replacing any product found to not meet specifications while being in its original container. In the event the product has been shipped to a distributor, the Company will take no responsibility for the faulty product if the sealed cap has been tampered.

6.2 Any product return is subject to a formal agreement between our company and the buyer. Any product returned without such an agreement shall be kept for the buyer and shall not result in any credit note. No goods shall be exchanged or returned more than one month after delivery.

6.3 If no reserves are made upon the buyer's receipt of the goods, no claim relating to visible defects can be made. To be taken into account, any other complaint of any kind should be sent to us within 10 days after the receipt of the goods, and prior to any use of the said goods.

Goods found to be defective shall be taken back or exchanged at our option, exclusive of any damages.

### Article 7 – AUTOMATIC TERMINATION CLAUSE:

Should any of the parties fail to perform its duties, this agreement shall be terminated by right in favour of the other party, without prejudice to damages claimed from the failing party. The termination shall be effective 8 days after an unsuccessful injunction is sent.

### ARTICLE 8 – PERSONAL DATA:

The Company collects and stores the personal data it receives from its Customers/Prospects in a secure manner, using computerised and physical security measures. The data are kept in files that are accessible only to the Company's employees.

In contacting the Company, Prospects, Customers and visitors to the website agree to their email address, name and first name and information relating to the requested Products or Services being recorded by the Company. These data are used to send quotations, information and updates relating to your order and also to send occasional information about the Company's product ranges. The data may be communicated to potential Company partners responsible for order fulfilment, processing, administration and payment.

The individuals concerned have the option, at any time, of unsubscribing or of having their data deleted or corrected by writing to the following address: [data@elixens.com](mailto:data@elixens.com)

The Company will inform the individuals concerned of any security breach and the measures taken to resolve it within 30 days of its occurrence.

The personal data processed for the purposes mentioned above are kept for a period in accordance with laws regulating our activities in France as regards prescriptions.

### Article 9 - JURISDICTIONAL CLAUSE AND APPLICABLE LAW:

In case of different interpretation between the French version and the English version, the French version of the general conditions of sale will prevail. Any dispute in connection with this contract shall be brought before the Business Court of ROMANS and shall be governed by the laws of France.